Cap sur l'intérim

Département du Nord – Haut De France

Pour favoriser le travail collaboratif entre les partenaires de l'emploi, notamment autour de l'intérim, une journée d'échange et d'interconnaissance a été organisée avec tous les prescripteurs du bassin d'emploi : Missions locales, Service public de l'emploi, associations d'insertion, centres sociaux, services de la CAF, Région, Département.

OBJECTIFS ET NATURE DES ACTIONS

Sensibiliser les prescripteurs et partenaires sur l'intérim, ses spécificités et ses leviers

- Rapprocher les prescripteurs et acteurs sociaux des agences d'emploi pour favoriser l'interconnaissance des différents acteurs.
- Travailler sur les représentations métiers et les faire évoluer.
- Savoir présenter concrètement les métiers en tension au public.
- Être en capacité d'informer le public sur l'état du marché de l'emploi sur le bassin concerné pour mieux le guider dans l'élaboration de son projet professionnel.
- Mettre à disposition des partenaires les outils de l'OPCO afin de préparer les publics

LES ETAPES DE L'ACTION, DU PROJET

→ **Etape 1**

Nécessité de repérer en amont un lieu afin d'accueillir l'ensemble des participants.

Une date doit être fixée en respectant les agendas des prescripteurs et de l'activité sur le bassin d'emploi concerné. Une organisation logistique est à planifier également.

Ce type d'évènement mobilise entre 100 et 150 participants. Il est impératif d'avoir une salle pour chaque atelier et un lieu permettant d'avoir des sessions collectives.

→ **Etape 2**

Elaboration du programme : Entre 8 à 10 thématiques d'ateliers doivent être sélectionnées pour construire le programme de la journée. Les thématiques s'articulent autour de 2 axes prioritaires :

- Présentation des secteurs de délégation, des métiers en tension, prérequis, phases de recrutement, principales entreprises utilisatrices sur le territoire, débouchés, pratiques dans le secteur, parcours de formation pour y accéder.

- le statut de salarié intérimaire : le contrat de travail, l'accès à la formation, les savoir-être attendus par les agences d'emploi, les règles avec l'entreprise utilisatrice, les aides du FASTT*.

→ **Etape 3**

Il est ensuite impératif de mobiliser des partenaires, des agences d'emploi, des entreprises utilisatrices et des organismes de formation afin d'animer les ateliers proposés.

Il faut également mobiliser les expertises de l'OPCO et du FASTT* pour intervenir auprès des prescripteurs. Simultanément il convient de rédiger une invitation et de la diffuser afin de mobiliser les participants. Des relances doivent être effectuées.

→ **Etape 4**

Déroulé de la journée : Introduction en collectif, présentation des objectifs de la journée, chiffres de l'intérim sur la région et le bassin ;

Division des participants en 4 groupes et répartition dans les ateliers.

Ateliers sur les secteurs de délégation animés par les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices invitées. (4 ateliers)

Pause déjeuner

Ateliers sur le statut de salarié intérimaire (4 ateliers)

Conclusion avec les partenaires de l'action

Durant les ateliers il convient de nommer un raporteur par groupe afin de relever l'ensemble des questions et sujets abordés

→ **Etape 5**

Pour aller plus loin après la journée de sensibilisation, il est proposé aux participants d'être formés aux outils d'AKTO lors de sessions collectives.

Il est intéressant de demander aux agences d'emploi intervenantes d'exprimer leurs besoins de recrutement. Les offres d'emploi peuvent ensuite être compilées et, une date de Jobdating programmée, afin que les prescripteurs puissent positionner des candidats ;

POINTS FORTS DE LA DEMARCHE

- Meilleure connaissance des prescripteurs, des offres d'emploi, des métiers, des conditions de travail et des leviers existants.
- Meilleur partenariat entre les agences d'emploi et les prescripteurs : un suivi des agences sur les candidats reçus, une promotion de profils en adéquation avec les besoins des agences et un taux de démarrage des missions d'intérim plus élevé.

LES RESULTATS

Moments très riches comme en témoignent les commentaires à l'issue de cet évènement :

« Journée pleine d'informations pour nous et surtout pour mieux accompagner les publics vers l'emploi » s'exprime ainsi Christelle, Chargée de Mission au PLIE.

« Une journée riche d'informations et d'échanges sur le thème de l'intérim pour l'accompagnement de nos publics et l'accès à l'emploi » confirme Anne-Sophie, Conseillère à la Mission Locale.

« Cette journée fut très instructive au niveau des aides sociales et de la sécurisation des parcours, notre vision de l'intérim va évoluer grâce aux différents ateliers proposés. Nous sommes ainsi mieux armés pour orienter nos publics » renchérit, Franck, Directeur d'un centre social.

« J'ai rencontré des équipes professionnelles, impliquées, intéressées et curieuses de découvrir nos différentes solutions en matière d'emploi et de recrutement (Intérim, CDI Intérimaire, Alternance et CDD/CDI). Un beau succès à réitérer !» s'enthousiasme Stéphanie, Directrice d'une agence d'emploi.

Il est évident que cette journée permet à chacun de s'enrichir et d'envisager une collaboration plus efficace, au bénéfice des publics en recherche d'emploi et des entreprises en recherche de compétences.

CONTACT

AKTO – branche du Travail Temporaire : Stéphanie DECONINCK - Chargée de Mission Emploi **HDF**

Stephanie.DECONINCK@akto.fr

* Fastt : fonds d'action sociale du travail temporaire, https://www.fastt.org/

** CDII, Contrat à durée indéterminée intérimaire : http://www.prismemploi.eu/Public/Interimaires-Candidats/Contrats